

From: Toronto Children's Services [mailto:do-not-reply-tcs@toronto.ca]
To: Child care operators with Fee Subsidy Agreement (Agency Primary Contact)
Sent: February 25, 2021 3:40 PM
Subject: Toronto Children's Services – Safe Restart 2021

La version française de ce message suit la version anglaise ci-dessous.

Dear child care partners,

Thank you for your ongoing partnership and support to date in tracking and completing your Safe Restart Funding reconciliations, in alignment with provincial reporting requirements. As we mentioned during yesterday's town hall, your efforts have been essential in sustaining the early years and child care sector, and continue to play a crucial role in the City's ongoing advocacy for additional funding supports from the provincial and federal governments.

We are pleased to announce that the Ministry of Education has provided the City of Toronto with additional funding in the amount of \$17.8 million to support the recovery and financial viability of Group Child Care and Home Child Care agencies. This funding was first announced in the General Manager's message to the sector on February 3, 2021 and again during yesterday's town hall. We expect this payment to be processed and available to Group Child Care agencies early March 2021.

In order to get this funding to centres as quickly as possible, Toronto Children's Services (TCS) is using an allocation approach based on the operating capacities of child care programs. The allocation is \$3.50 per Infant, Toddler, Preschool, Kindergarten & School-Age capacity times 64 days (January to March 2021). For centres that operate as Kindergarten and School-Age **only**, the allocation will be doubled to \$7.00.

TCS is again taking a targeted approach to support the most affected neighbourhoods in the city. Using the most recently available data on COVID-19 cases and neighbourhood characteristics, the weighted composite score was updated. Centres that are located in neighbourhoods with the highest COVID-19 risk impact will receive a top-up of an additional 30% of the funding allocation.

Please note, as per direction from the Ministry of Education, we have consistently communicated that all available support programs must be maximized. These include the federal support programs under the Canada Economic Response Plan, such as the Canadian Emergency Wage Subsidy

(CEWS) and rent supports, as well as the new provincial programs available to businesses, such as the Ontario Small Business Support Grant.

We are working to improve the Safe Restart Reporting Form based on your feedback and will be streamlining reporting requirements by integrating this new funding into the revised form.

We anticipate that this form will be due in early fall and not in April as previously communicated. In the interim, please continue to use all Safe Restart Funding and this new allocation for the eligible expenses listed in the Safe Restart communications.

If you have any questions please feel free to reach out to your Consultant.

Thank you,
Shanley McNamee
General Manager
Toronto Children's Services

Version française :

Les Services à l'enfance – Relance sécuritaire 2021

Chers partenaires de garde d'enfants,

Nous vous remercions de votre partenariat et de votre soutien continu jusqu'à présent pour le suivi et l'achèvement des rapprochements de votre financement de relance sécuritaire, conformément aux exigences provinciales en matière de signalement. Comme nous l'avons mentionné lors de l'assemblée hier, vos efforts ont été essentiels pour soutenir le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants, et continuent de jouer un rôle crucial dans le plaidoyer permanent de la Ville pour obtenir des soutiens financiers supplémentaires des gouvernements provincial et fédéral.

Nous sommes heureux d'annoncer que le ministère de l'Éducation a accordé à la ville de Toronto un financement supplémentaire de 17,8 millions de dollars pour soutenir la reprise et la viabilité financière des agences de services de garde d'enfants et les agences de garde d'enfants en milieu familial. Ce financement a été annoncé pour la première fois dans le message du 3 février 2021 de la directrice générale au secteur et encore une fois pendant notre assemblée hier. Nous prévoyons que ce paiement sera traité et mis à la disposition des agences de services garde d'enfants au début du mois de mars 2021.

Afin de faire bénéficier les centres de ce financement le plus rapidement possible, les Services à l'enfance de Toronto (SET) utilisent une approche d'allocation basée sur les capacités d'exploitation des programmes de garde d'enfants. L'allocation est de 3,50 dollars en fonction de la capacité d'accueil des poupons, des bambins, des préscolaires, des maternelles et jardins d'enfants et des enfants d'âge scolaire pendant 64 jours (de janvier à mars 2021). Pour les centres qui sont accessibles uniquement aux enfants d'âge maternelle/jardin et scolaire, l'allocation sera doublée et passera à 7 dollars.

Les Services à l'enfance adoptent à nouveau une approche ciblée pour soutenir les quartiers les plus touchés de la ville. En utilisant les données les plus récentes disponibles sur les cas de COVID-19 et les caractéristiques des quartiers, le score composite pondéré a été mis à jour. Les centres situés dans les quartiers où l'impact du risque de COVID-19 est le plus élevé recevront un complément de 30 % de l'allocation de financement.

Veillez noter que, conformément aux directives du ministère de l'Éducation, nous avons constamment fait savoir que tous les programmes de soutien disponibles doivent être maximisés. Il s'agit notamment des programmes de soutien fédéraux dans le cadre du plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, tels que la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et les aides pour le loyer, ainsi que les nouveaux programmes provinciaux offerts aux entreprises, tels que la subvention de soutien aux petites entreprises de l'Ontario.

Nous travaillons à l'amélioration du formulaire de signalement de la relance sécuritaire sur la base de vos commentaires et nous allons rationaliser les exigences de signalement en intégrant ce nouveau financement dans le formulaire révisé.

Nous prévoyons que ce formulaire sera dû au début de l'automne et non en avril comme nous l'avons déjà communiqué. En attendant, veuillez continuer à utiliser tous les financements de relance sécuritaire et cette nouvelle allocation pour les dépenses éligibles énumérées dans les communications de relance sécuritaire.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre conseillère.

Nous vous remercions,
Shanley McNamee
Directrice générale
Services à l'enfance de Toronto